COMPTE RENDU DE LA REUNION MULTI ACTEURS N°2 SUR LE FONCIER ET L'ACCES A LA JUSTICE

Dans le cadre de l'objectif 3 de JASS, sous le volet coalition Building « **Amélioration de la base de données probantes pour une conception, une mise en œuvre et une action coordonnée plus efficaces des programmes de stabilisation entre les principales parties prenantes** », des réunions périodiques doivent se tenir entre les différents acteurs intervenants dans le domaine de la gouvernance et de la justice foncière au Mali.

Ces réunions doivent favoriser l'amélioration de la coordination des efforts des acteurs de la gouvernance foncière et de l'accès à la justice au Mali. Elles sont présidées et convoquées par le Secrétariat Permanent de la Loi d'Orientation Agricole (SP/LOA) en collaboration avec le programme JASS.

C'est ainsi que le mercredi 18 mai 2022 s'est tenue de la deuxième rencontre dans la salle de réunion de la SP/LOA sis à Dibida.

1. Objectifs de la réunion :

Principalement, les objectifs recherchés par ces réunions sont :

- Harmoniser et se convenir sur une base des données des commissions foncières (CoFo) par tous les acteurs ;
- Mettre en place un sous-groupe de travail à traiter certaines thématiques clés : financement des CoFos , au moins les 15% de terres aménagés aux femmes et aux jeunes et homologation des PV/ sa gratuité par ASI ;
- Assurer une meilleure coordination entre les acteurs pour éviter les doublons d'intervention ;
- Partager les ressources, les outils et promouvoir leurs utilisations en fin d'influencer positivement la qualité des programmes de gouvernance et d'accès à la justice foncière au Mali et au Sahel.

2. Mots d'ouverture de la réunion :

Les mots d'ouverture ont été prononcé par le secrétaire permanent du SP/LOA. Dans son allocution, il a mis l'accent sur la mission de sa structure et l'importance de la bonne coordination entre les acteurs du foncier au Mali. Il a également remercié l'initiative et l'engagement du programme JASS à travers Mercy Corps et ASI ainsi que tous les autres acteurs pour leurs participations à cette rencontre.

A son tour, le Directeur de Programme JASS, après avoir présenté JASS, a placé la réunion dans son contexte. En effet ces réunions doivent être un espace d'échange entre les différents acteurs de la gouvernance foncière afin de favoriser une meilleure coordination des interventions et

d'harmonisation de nos approches en lien avec l'accompagnement des commissions foncières (CoFos villageoises, communales et locales) ainsi que le partage des ressources et des bonnes pratiques entre les acteurs. L'objectif ultime est d'améliorer la qualité des programmes de gouvernance foncière et d'accès à la justice au Mali.

3. Présentation des bases de données modèles :

Cette présentation a été introduite par l'ONG AMEDD sur des aspects sur lesquels les éléments d'appréciation pour une collecte d'informations clés et une meilleure mise à jour soit faite auprès des CoFos pour s'assurer de la bonne gestion foncière et avoir un aperçu global sur la fonctionnalité, la légitimité, la légalité des Cofos en vue de les accompagner.

Cette base a tété administrées dans les zones d'intervention couverte par le programme financé par PNUD /Onu-Femmes dans les régions Mopti, Bandiagara, Douentza, Ségou, San, Koutiala :
Elle dispose comme indicateurs d'information clés d'appréciation portaient comme suit ;

- Localisation (région, cercle, commune, village /fraction) ;
- Statut site ;
- Existence d'un projet CoFo ;
- Porteur de projet / Structure ;
- Source de financement ;
- Statut : Mise en place / redynamisation CoFo ;
- Existence décision de création ;
- N° décision de création ;
- Nbre membres CoFo ;
- Formation des CoFo sur les rôles et responsabilités ;
- Formation des CoFo sur les mécanismes de gestion des conflits, tenue des outils (registre, PV, etc.) ;
- Nombre de conflits résolus par la CoFo ;
- CoFo dotée en équipement et matériels de travail ;
- Info additionnelle et remarques

Après leur présentation, certaines observations ont été formulées pour améliorer le contenu de l'outil et particulièrement la démarche méthodologique de la collecte à la validation :

- Le nombre désagrégé en sexe (H/F) ;
- Types de conflit,
- Nombre de conflit géré, et encours ;
- Légitimité des CoFos ;
- Plan d'action (nbre réalisée) ;
- Difficultés ;
- Types de CoFo (villageoises, communales et locales)

S'en est suivi la présentation de l'application mobile par le téléphone android avec une fonctionnalité via connexion et sans connexion pour la gestion des commissions foncières (COFO) développée par RP SEFA et son bailleur
Elle compartimentée en 4 rubriques et qui peut être géré par un ou plusieurs administrateurs :

- Gestion Cofos ;
- Conflits ;

- Sécurisation foncière

 Certains points de préoccupations ont été soulevées autour de son accessibilité, sa pérennité / durabilité et RP SFA et son bailleur ont pris des dispositions de transfert des compétences et des ressources /équipements à SP LOA pour sa pérennité avec tous les autres acteurs.
 Par ailleurs l'application n'est pas encore validée et sont en train de faire des derniers réglages

Conformément à la PFA et LFA, cette mission est assignée et alignée dans la disposition de suivi - évaluation de l'Observatoire National du Foncier Agricole (ONAFA) ; qui n'est pas encore opérationnelle.

Il existe également des outils de SIG en actif de l'Etat pour une bonne gestion des commissions foncières et de la sécurisation foncière au Mali qui aussi doit être en place dans les prochains jours.

A la suite des présentations des bases de données, des préoccupations ont été soulevées par certains participants en relation avec leurs expériences sur le terrain pour mieux harmoniser de façon consensuelle ; cette base en version Excell sera exploitée en attendant la mise disposition finale de l'application mobile.

Après cet exercice d'amendement et de validation de base de données, ASI à présenter 3 (trois) thématiques majeures issues des recommandations fortes et prioritaires de la réunion passée :

- Rendre gratuite l'homologation des PV et homologation des PV ;
- Application du quota de 15% des terres allouées aux jeunes et aux femmes ;
- Financements des CoFos

C'est ainsi que les débats ont porté sur certaines questions d'éclaircissement avec l'intervention du représentant du ministère de la justice pour plus détails en vue d'apporter certaines précisons en lien avec 3 thématiques évoquées :

- Dispositions express pour les mesures de prise d'une décisions notifiées et caractérisant un acte administratif ;
- Agit en terme plaidoyer à l'endroit de l'administration fiscale
- Demande d'une assistance juridique (tolérance administratif en accordant la gratuité des frais ou autres inhérents à la charge des CoFos) ;
- Dispose d'un plan de plaidoyer y compris un plan de communication

4. Difficultés enregistrées par les acteurs sur le terrain :

- Problème d'homologation des PV de conciliation auprès des juridictions
- Collaboration difficile entre les COFO et les tribunaux,
- Financement des COFO villageoises (dispositif en souffrance) ;
- Harmonisation des outils et des approches pour la mise place des COFOS ;
- Faible collaboration entre les programmes intervenants dans les mêmes ;

5. Défis majeurs évoqués qui demeures toujours :

Parmi les problèmes clés identifiés lors de la première réunion, certains demeurent toujours :

a) Comment financer les COFO ? à cause de non-application du décret pour leur financement.
b) Comment s'assurer que les COFO peuvent correctement élaborer des PV de conciliation, de non-conciliation acceptable pour les tribunaux ?

c) Comment promouvoir l'accès à la terre pour les femmes, les jeunes et les autres groupes exclus, y compris l'application de la loi des 15 %

d) Comment rendre gratuite le frais d'homologation des PV ?

e) Comment nous -pourrions développer une stratégie endogène avant l'application du décret ?

6. Recommandations des participants

Les recommandations suivantes ont été faites pour l'amélioration de l'initiative pour adresser une réponse aux problèmes /préoccupations et à relever les défis majeurs. Il s'agit de :

- Faire un plaidoyer pour rendre gratuite l'homologation des PV et homologation des PV ;
- Mettre en place un dispositif pour une amélioration de collaboration entre la justice et les COFOS ;
- Former des magistrats sur le foncier ;
- Former des CoFo pour l'amélioration de la qualité des PV ;
- Développer un dispositif de suivi pour l'application du quota d'au moins les 15% des terres allouées aux jeunes et aux femmes sur le terrain ;
- Développer un plan d'action, plan de plaidoyer y la communication pour les attaquer aux thématiques évoquées par ASI ;
- Initier des actions ou stratégie de financement endogène des COFO ;
- Harmoniser des outils et approches sur le foncier et à accès à la justice
- Créer un groupe Whats App pour le partage d'information et d'outils /bonnes pratiques dont SP /LOA sera administrateur ;
- S'approprier de la version Excell avant la mise à disposition finale de l'application mobile ;
- Intégrer l'approche COFO dans les PDESC.
- Organiser une réunion annuelle entre les juges et les COFO ;

7. Conclusions :

Cette rencontre fut un succès avec l'engagement de tous les acteurs pour continuer dans cette dynamique. Les participants ont exprimé leur appréciation et leurs félicitations au SP/LOA et aux initiateurs de ces réunions notamment JASS.

La mutualisation et par partage des ressources sont en bonnes voies en vue d'éviter les doublons et les bases de données existantes qui servira des outils harmonisés et consensuels de travail de tous les acteurs sur la gouvernance fonciére et l'accès à la justice.

La liste des principaux problèmes prioritaires est disponible pour en faire face de la gouvernance foncière et tout en disposant d'un plan d'action pour son exécution lors de la prochaine réunion ;

Liste des acteurs ayant pris part à la réunion :

Acronyme	**Nom complet de l'acteur**
ALERT International	ALERT International
AMEDD	Association Malienne d'Éveil au Développement Durable
AMM	Association des Municipalités du Mali
AOPP	Association Des Organisations Professionnelles Paysannes
ASI	Adam Smith International
CNOP	Coordination Nationale des Organisations Paysannes
DRC	Conseil Danois pour les Refugiés
USJPB	Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GDCOM	Groupe pour le Développement Communautaire du Mali
HCC	Haut Conseil des Collectivités
HELVETAS	Association Suisse Pour la Coopération Internationale
Mercy Corps	Mercy Corps
MJ	Ministere de la Justice
RP -SEFA	Réseau de Plaidoyer pour la sécurisation fonciére agricole au Mali
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
SP-RDF	Secrétariat Permanent de la Reforme Domaniale et Foncière
SP/LOA	Secrétariat Permanent de la Loi d'Orientation Agricole
ONG TONUS	ONG TONUS